



Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg



Luxembourg, le 3 octobre 2017

Monsieur le Président,

Conformément à notre règlement interne, je souhaite poser une **question élargie** concernant le bilan intermédiaire du « *Klimapakt* » avec les communes ainsi que les adaptations futures y relatives envisagées par le Gouvernement à **Madame la Ministre de l'Environnement**.

Le *Klimapakt* est un programme de gestion de qualité et de certification qui, grâce à un catalogue de 79 mesures, vise à orienter les communes luxembourgeoises vers une politique plus durable dans les domaines de l'efficacité énergétique et de la lutte contre le changement climatique. Par le biais du *Klimapakt* les communes peuvent ainsi recevoir du support technique et financier de l'Etat et sont régulièrement évaluées et certifiées par rapport aux objectifs. Lors de la 5<sup>e</sup> Journée du Pacte Climat qui se déroulait le jeudi 28 septembre, de nouveaux volets ont été annoncés. Les communes auront par exemple désormais la possibilité de mesurer elles-mêmes la qualité de l'air sur leur territoire.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

1. **Quel sont les niveaux de certification des 105 communes signataires par rapport aux différents seuils de pourcentages de 40, 50 respectivement 75 pourcents ? Comment est-ce que vous jugez le succès respectivement l'impact du *Klimapakt* jusqu'à présent ? Quels sont les principaux défis qui restent à surmonter ?**
2. **Combien de communes ont déjà manifesté leur intérêt pour participer au nouveau volet concernant la qualité de l'air ? Qui supportera les coûts de ces mesures ? Quels sont les paramètres qui seront mesurés ? Est-ce que les résultats seront publiés et si oui, sous quelle forme ?**
3. **Comment est-ce que le Gouvernement envisage d'intégrer l'autre volet annoncé, l'économie circulaire, dans le dispositif du *Klimapakt* ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Henri KOX  
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff  
Service des séances plénières et  
secrétariat général  
Tél : 466.966.223  
Fax : 466.966.210  
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen  
Ministre aux Relations avec le Parlement  
Luxembourg

Luxembourg, le 04 octobre 2017

Objet : Question élargie n° 25 du 03.10.2017 de Monsieur le Député Henri Kox - Bilan intermédiaire du "Klimapakt" avec les communes

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une question élargie adressée à Madame la Ministre de l'Environnement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés